



## PROVINCE DE QUÉBEC

### MUNICIPALITÉ DU CANTON DE SAINT-CAMILLE

## AVIS PUBLIC

### CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Avis public est par la présente donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité du canton de Saint-Camille que :

Conformément à l'article 148.0.1 du Code municipal du Québec, le calendrier des séances ordinaires 2025 du conseil municipal a été adopté à la séance ordinaire du 2 décembre 2024.

Les séances auront lieu au Centre Le Camillois, situé au 157, rue Miquelon, à Saint-Camille, à **19 h**. Les dates déterminées sont les suivantes :

13 janvier  
3 février  
3 mars  
7 avril  
5 mai  
9 juin

7 juillet  
11 août  
8 septembre  
2 octobre (jeudi)  
17 novembre  
8 décembre

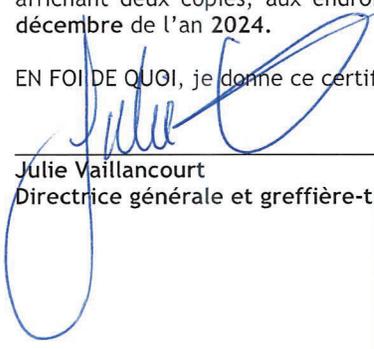
DONNÉ À Saint-Camille, ce 11<sup>e</sup> jour de décembre de l'an 2024.

  
Julie Vaillancourt  
Directrice générale et greffière-trésorière

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, résidant à Wotton, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil entre 8 h et 17 h, le 11<sup>e</sup> jour du mois de décembre de l'an 2024.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 11<sup>e</sup> jour de décembre 2024.

  
Julie Vaillancourt  
Directrice générale et greffière-trésorière